

Quand notre vitalité rurale devient attractive

En visite sur le territoire du Grand Pic Saint-Loup, Amélie de Montchalin, la secrétaire d'Etat aux affaires européennes, est venue à la rencontre de porteurs de projets financés par des fonds européens : L'atelier de Claret et La Maison Familiale et Rurale.

Dans un premier temps, Amélie de Montchalin s'est rendue à l'Atelier de Claret, où elle a pu découvrir l'espace de télétravail et le laboratoire de fabrication à partir d'imprimante 3 D. Elle a échangé avec chacun des « co-worker » présents avant de préciser à quel point de telles initiatives locales étaient dynamisantes pour l'économie rurale et l'attractivité de nos territoires.

Dans son allocution, Amélie de Montchalin rappelait les 4 jalons de l'agenda rural du Premier Ministre : la transition écologique, la préservation des services publics de proximité, la démarche économique et la sécurité. André Cot proposait alors un bref passage par la Maison de services au public située dans le bureau de La Poste, pour illustrer les propos de la Secrétaire d'Etat.

La visite se poursuivait par La Maison Familiale et Rurale à Farjou. Après avoir pris connaissance du projet de rénovation à venir, la Secrétaire d'Etat se rendait dans une salle de classe avant de reprendre le fil de son



André Cot, remet la Coupelle de la Seube à Mme Amélie de Montchalin, Secrétaire d'Etat aux affaires européennes et à Mr Jérôme Millet Sous-Préfet de Lodève.

programme et de rejoindre l'hôtel de la Communauté de communes à Saint-Mathieu-de-Trévières pour un déjeuner de travail.

Avant de partir elle félicitait les élus locaux et les porteurs de projets pour le dynamisme et la vitalité rencontrés

au cours de cette visite, rappelant que c'est par cette démarche que l'on ancre les gens sur un territoire et que l'on impulse une dynamique sociale, économique et éducative en milieu rural.

Un projet d'avenir à Claret : La Maison familiale rurale « Garrigues du Pic Saint-Loup »,

Installée depuis 2017 à Claret, la Maison familiale et rurale conduit un projet d'envergure à la halle industrielle de Farjou.

La caractéristique principale des Maisons familiales rurales (MFR) est d'être à la fois un mouvement associatif familial ancré dans les territoires et dans le tissu social, économique et culturel et un mouvement éducatif.

En 1935, l'idée des MFR germe dans l'esprit de quelques agriculteurs du Lot-et-Garonne pour compenser un système scolaire classique qui ne répond pas aux besoins de leurs enfants et de leurs métiers.

Plus de 80 ans plus tard, près de 500 établissements ont vu le jour à travers notre pays, proposant des formations professionnelles et diplômantes dans divers domaines et toujours en réponse aux besoins ruraux locaux.

C'est à Claret que s'installe la MFR « Garrigues du Pic Saint-Loup ».

Accompagnée et appuyée par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, elle investit l'Hôtel d'entreprises en 2017. C'est la première et seule MFR de l'Hérault quand le Gard en compte 7. Sa création est guidée par la volonté d'accompagner efficacement le développement du territoire du Grand Pic Saint-Loup et la nécessité de lutter contre le chômage des jeunes et le décrochage scolaire.

Alors que dans le même temps, la

société Nétia installée à la halle industrielle de Farjou, quitte ses locaux clarétiens pour s'installer à Montpellier, la Municipalité de Claret, qui a toujours placé la ruralité au cœur de ses projets, saisit l'opportunité de la disponibilité de ces locaux. André COT, le Maire propose ce site à la MFR et fait part de tout l'intérêt que porte l'équipe municipale à ce projet. Les arguments séduisent l'association et quelques paperasseries administratives plus tard la MFR devient propriétaire des bâtiments. Les premiers cours y sont dispensés depuis avril dernier. Des travaux de transformation vont débiter dès le mois de novembre pour, à terme, proposer une structure à taille humaine. Cette opération consistera en la création de salles de classes et la mise aux normes des bâtiments nécessaires à l'accueil des étudiants. Les travaux seront terminés pour la rentrée 2020/2021.

L'offre de formation reste fidèle à la philosophie des MFR et répond aux attentes économiques du territoire. Ainsi la viticulture et la restauration sont les deux domaines de prédilection de la MFR « Garrigues du Pic Saint-Loup ».

Ce projet s'inscrit donc dans une dynamique éducative et économique

d'avenir en totale adéquation avec l'identité rurale de notre commune.



<http://www.mfr-garriguesdupicsaintloup.fr/>

Echo en bref



COMMUNE DE CLARET

Tel : 04-67-02-93-80

Fax : 04-67-02-93-84

Email :

mairie@claret.fr

Site : www.claret.fr

Horaires d'ouverture

au public :

lundi, mardi, jeudi

de 16h à 19h

vendredi de 15h à 17h

Echo en bref

Bulletin municipal

d'informations

Octobre 2019

Directeur de publication

André COT

Crédits photos

Yannick DE SALVADOR

Aurélia GUIN

Impression

AGR Diffusion

Rentrée scolaire : du soleil et de la bonne humeur !

La rentrée attendue par les uns et redoutée par les autres a fini par arriver et plus de 220 élèves ont repris le chemin de l'école.



Les élus étaient présents aux côtés des enseignants pour accueillir parents et enfants

Lundi 2 septembre, la rue des écoles retrouvait son animation après le calme des grandes vacances.

Chaque rentrée scolaire est pour les enfants, leurs parents et les enseignants un événement particulièrement important et le Maire, André COT, accompagné de plusieurs élus, était présent pour veiller au bon déroulement de cette rentrée et régler les derniers détails.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants :

- à l'école maternelle Mme LAFONT pour les compléments de poste de Mesdames MARTIN et COMBETTES,

- à l'école élémentaire Mme Agathe RIBERA pour la classe de CP, actuellement en congé maternité et remplacée par Mme Pascale PUJANTE. Les compléments de postes de Mesdames PHILIPS et FAGNOT sont assurés par Mr Benjamin FERVALL.

Pour cette rentrée 2019-2020 les effectifs connaissent une certaine stabilité avec 222 enfants inscrits le jour de la rentrée dont 122 à l'école élémentaire et 100 à l'école maternelle.

Cette année encore, la rentrée des plus petits s'est déroulée en trois temps. Cet échelonnement offre aux petites sections un accueil de rentrée plus calme, rassurant et propice à la réussite de ce moment important

comme toutes les premières fois.

Pour la deuxième année, le bâtiment provisoire accueille la 4^{ème} classe de maternelle. Pour mémoire cette solution a été adoptée par le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) pour laisser le temps aux communes de Sauteyrargues et Vacquières de construire de nouveaux bâtiments scolaires. A terme, Claret n'accueillera que les enfants de la commune et un nouveau RPI sera créé entre Sauteyrargues et Vacquières. Le projet est lancé et comme tout dossier d'envergure il génère des délais et contraintes administratives incompressibles.

Les vacances scolaires d'été ont été mises à profit pour divers travaux d'entretien et du mobilier nouveau a été commandé pour améliorer l'accueil et les conditions de travail de tous.

Enfin, le personnel des services communaux était à pied d'œuvre dès cette première journée pour accueillir les élèves sur les temps périscolaires de la garderie, de la cantine et de l'ALSH (accueil de loisir sans hébergement).

Nous souhaitons à tous, enfants, parents, enseignants et personnels municipaux une belle année scolaire.

La journée des associations : plus de 20 activités proposées

Samedi 7 septembre se déroulait à la Maison des associations la journée des inscriptions.

Comme chaque année, pour donner le ton de cette après-midi conviviale, l'ensemble des associations était convié par Nadine BEURROIES MATEO, maire-adjointe en charge de la vie associative à partager un café gourmand.

Obligée de renoncer à ce rendez-vous à la dernière minute, elle était remplacée au pied levé par Philippe TOURRIER, 1^{er} adjoint accompagné de Bernard DEJEAN et Yannick de SALVADOR, conseillers municipaux, qui accueillaient l'ensemble des participants.

Ce fut l'occasion pour Philippe TOURRIER de remercier une fois encore les associations pour le rôle essentiel et l'énorme travail accompli tout au long de l'année favorisant ainsi le lien social et la qualité des activités proposées sur la commune.

Il rappelait également que la commune accompagne cette démarche d'animation notamment par le prêt et la gestion des salles et qu'elle poursuivrait cet engagement.

Depuis plusieurs années la commune connaît une évolution certaine et le nombre d'activités proposées ne cesse de croître. Victime de son succès, la Maison des associations a besoin d'un sérieux coup de neuf. Pendant la durée des travaux certaines salles seront donc indisponibles. Cette situation amène la commune à repenser sa démarche d'accompagnement des associations et notamment la mise à disposition des locaux communaux.

Aussi, la gestion et la répartition des salles en ce début d'année a été faite de manière à satisfaire chacun avec les moyens à disposition de la commune.

Cette évolution témoigne, si besoin est, du dynamisme de notre tissu associatif.

Vous trouverez un bref rappel ci-dessous des activités proposées. Les coordonnées des associations sont consultables sur le site Claret.fr à la rubrique « Vie locale / Associations ».



Les élus accueillent les associations en début d'après-midi



Arts créatifs : Bout à bout
Conte : Il m'était fée conté
Ecole de musique : EMDV
Foot : SOC
Tennis de table : TTC
Théâtre : TACA
Gym senior : MA Vie
Sophrologie : Sophrologie harmonie
Aïkido, arts plastiques,
club photo, danse, gym, LEA, pilates, TBC, tennis,
sculpture, step, stretching postural, yoga :
Arts et sports à Claret
Yoga : L'espace des Yogas
Zumba : Arka Dance

Les gîtes de la Maison du parc classés 3 épis par Gîtes de France

Après plus de 2 ans de travaux et l'inauguration en juin dernier, les gîtes de la Maison du parc ont obtenu le label « 3 épis » des Gîtes de France.

Ce label de qualité garantit aux visiteurs des normes de confort précises et le respect d'une charte nationale.

Les tarifs ont été votés en conseil municipal lors de la séance du 24 septembre et nous vous les proposons ci-après.

Les gîtes sont d'ores et déjà à la location, soit sur le site des Gîtes de France soit en appelant en mairie au 04-67-02-93-80.

Tarifs

Pour un gîte 2 places :

La semaine en basse saison : 278 €

La semaine en haute saison : 379 €

La nuitée : 68 €

Pour un gîte 4 places :

La semaine en basse saison : 323 €

La semaine en haute saison : 459 €

La nuitée : 91 €



Gîte « Le Gourniès » 2 places

« Claret propre » ou l'écocitoyenneté conviviale

Vendredi 27 septembre, l'école élémentaire avait programmé une action écocitoyenne « Propreté Village », qu'à cela ne tienne, la commission « Escalège », qui avait décidé de renouveler l'opération « Claret propre » avant l'hiver, a tout naturellement synchroniser sa nouvelle date avec celle des scolaires. Preuve qu'à Claret l'écocitoyenneté est l'affaire de tous.

Le vendredi 27 septembre à 14h, Yannick de Salvador, conseiller municipal aux affaires scolaires rejoignait les élèves de l'école élémentaire accompagnés de leurs enseignants et de plusieurs parents pour participer à l'opération « Propreté village » programmée et organisée par l'équipe éducative de l'école élémentaire.

Après quelques mots d'accueil, de sensibilisation et d'explication aux enfants, les classes se déployaient sur les sites à nettoyer : 3 classes autour de la Maison des Associations et ses équipements et 2 classes autour de la Maison de retraite, du stade et de l'aire de jeux.

A 16h, les petits « nettoyeurs » avaient ramassé plus de 200 litres de déchets divers. Et une constatation s'imposait : « On a ramassé beaucoup de mégots ».

Ne dit-on pas que la vérité sort de la bouche des enfants...

Une initiative écocitoyenne à saluer et qui, nous n'en doutons pas, aura sensibilisé nos plus jeunes à la protection de notre environnement.

C'est dans la continuité de cette démarche scolaire, que s'est déroulée la 5^{ème} édition de « Claret Propre » au cours de la matinée du samedi 28 septembre 2019. Dès 8h30, les participants à cette mission étaient accueillis par André Cot, Maire, et des représentants de la commission extramunicipale « Escalège » autour d'un café. A partir de 9h la cinquantaine de Clarétiens bénévoles se répartissaient dans 13 équipes pour nettoyer les sites sélectionnés en amont de l'opération par les organisateurs : Le Bouyssier, le Mas Blanc, Dolgue, les Embruscalles, le Mas Neuf, le Lac de la Matane, la D 107, les Amouriers, Ile quartier des Verriers, le Mas des Verriers, le Camp Rouge, les Mattes, les Clairettes, le Bragalou, les Florettes 1 et 2, les Capellières, la table



Cette année les enfants de l'école élémentaire ont participé à la collecte des déchets.

d'orientation, la Verrarie, le Cagarel et les abords de la déchetterie.

Tout au long de la matinée, les allées et venues des véhicules chargés de leur



Déchets ramassés par les bénévoles

collecte ont alimenté les bennes à ordures mises à disposition pour l'occasion par la communauté de communes du Grand Pic-Saint-Loup. Ainsi, ce travail de nettoyage a permis de ramasser l'équivalent de 3 conteneurs de 750 L de déchets usuels, d'une poubelle de 100 L de verre, d'une poubelle de 100 L de canettes et près de 7 m³ d'encombrants divers (métal, bois pneu, inertes de chantiers...)

Cette opération rondement menée prenait fin à midi autour du verre de l'amitié bien mérité offert par la municipalité.

La protection de notre environnement n'est malheureusement pas encore un réflexe, en témoigne la quantité et la nature des déchets ramassés sur les 2 jours. Continuons donc dans cette voie et retenons le franc succès de cette 5^{ème} édition.



Les bénévoles du samedi matin

Un grand merci à tous les « nettoyeurs » petits et grands !

Nouveaux horaires d'ouverture à la Mairie

Depuis les 10 dernières années, les missions de l'accueil de la mairie ont considérablement évolué du fait de la dématérialisation de nombreuses démarches.

Aujourd'hui, afin de concilier l'accueil des administrés et le fonctionnement de la station de traitement des papiers d'identité, les horaires d'accueil au public de la Mairie nécessitent d'être repensés pour plus d'efficacité. Des créneaux spécifiques ont ainsi été attribués aux rendez-vous pour les titres d'identité.

Le site www.claret.fr vous apporte aussi de nombreuses informations.



Lundi, mardi et jeudi de 16h à 19h
Vendredi de 15h à 17h

L'accueil téléphonique est assuré les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 19h
Le mercredi de 9h à 12h